

JUSTIFICATIFS

LIEU DE RÉSIDENCE

Joindre **impérativement**

Copie d'une facture d'ÉLECTRICITÉ UNIQUEMENT
de moins de 12 mois.

Veillez renseigner ici votre n° de **POINT DE LIVRAISON***

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

* Le numéro de point de livraison est composé de 14 chiffres et figure sur votre facture d'électricité :

- au recto de votre facture d'électricité si votre fournisseur est EDF
- au verso de votre facture d'électricité si votre fournisseur est ENGIE
- se nomme « point de relève et de mesure » si votre fournisseur est ENI

Vous pourrez également retrouver votre n° de point de livraison sur votre échéancier, votre contrat ou sur votre compteur si vous disposez d'un compteur électronique ou Linky.

VÉHICULE(S) UTILISÉ(S)

Immatriculation véhicule 1

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

Immatriculation véhicule 2

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

Immatriculation véhicule 3

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

Immatriculation véhicule 4

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

Immatriculation véhicule 5

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

Joindre **impérativement**

Copie du certificat d'immatriculation (carte grise) de chaque véhicule.

DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé qui a été déclaré à la CNIL, par Mâconnais-Beaujolais Agglomération, afin de contrôler l'accès des déchèteries communautaires par lecture de plaques d'immatriculation.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant :

Direction des Déchets Ménagers et Assimilés
de Mâconnais-Beaujolais Agglomération

ZAC de Sennecé-les-Mâcon - 124 rue du Grand Pré - 71000 MÂCON
Tél. 03 85 38 44 39

environnement@mb-agglo.com

FAQ

- ?** **Sous quel délai mon inscription sera-t-elle effective ?**
Sous 10 jours maximum après réception d'un dossier papier ou informatique complet.
- ?** **Comment savoir si mon inscription a bien été prise en compte ?**
*Mâconnais Beaujolais Agglomération prendra contact avec vous **UNIQUEMENT** si votre dossier est incomplet. Pensez à regarder dans vos courriers indésirables (spams) si vous ne recevez pas de mail..*
- ?** **Comment faire si je pense dépasser le quota de 52 entrées ?**
Je contacte la Direction des Déchets Ménagers et Assimilés en vue d'obtenir de nouveaux droits de passage.
- ?** **Que faire si je déménage ou si je change de véhicule ?**
J'envoie par mail les justificatifs de mon changement de situation à environnement@mb-agglo.com (copie de la facture d'électricité et/ou de la nouvelle carte grise).
- ?** **Et si je loue ou si l'on me prête exceptionnellement un véhicule ?**
Je sollicite le gardien de déchèterie et lui présente simplement un justificatif de domicile.

Plus de réponses sur www.mb-agglo.com

NOUS RENCONTRER



TOUT SAVOIR SUR L'INSCRIPTION en déchèterie POUR LES PARTICULIERS



AVRIL 2022 Ne pas jeter sur la voie publique - imprimé sur couché demi mat par Les Impimeries départementales - Création Service communication Mâconnais Beaujolais Agglomération.

www.mb-agglo.com

Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'INSCRIPTION DONNE L'ACCÈS AUX
6 DÉCHÈTERIES
DE L'AGGLOMÉRATION !

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- + Service gratuit pour les particuliers inscrits résidant sur le territoire de Mâconnais Beaujolais Agglomération.
- + Système d'accès automatique par lecture des plaques d'immatriculation.
- + 1 compte par foyer donnant droit à 52 passages dans l'année.

Les professionnels s'inscrivent en ligne via le site internet de l'agglomération www.mb-agglo.com et ont accès aux déchèteries de Mâcon et de Vinzelles uniquement.

3 POSSIBILITÉS POUR VOUS INSCRIRE :



Via le site internet de l'agglomération www.mb-agglo.com



Pensez à préparer vos documents informatiques avant de commencer votre enregistrement : scans de votre facture d'électricité et de la/des carte(s) grises(s).

L'inscription sur internet se fait en **UNE SEULE ET UNIQUE FOIS** et ne génère aucun compte personnel avec des identifiants.

Pour déclarer n'importe quel changement sur votre situation, **NE PAS RECOMMENCER LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION**, mais envoyer un mail contenant vos justificatifs de changement de situation à environnement@mb-agglo.com.



En sollicitant le gardien de déchèterie

Vous pourrez lui remettre ce document dûment complété accompagné de vos pièces justificatives.



En complétant le présent formulaire en le retournant accompagné des **justificatifs demandés** à l'adresse suivante :

Direction des Déchets Ménagers et Assimilés – MBA
124 rue du Grand Pré - ZAC Sennecé-lès-Mâcon
71000 Mâcon
Tél. 03 85 38 44 39
environnement@mb-agglo.com

ÉLÉMENTS À COMPLÉTER

POUR L'OUVERTURE DU COMPTE

IDENTITÉ

M. / Mme	Nom
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prénom	
<input type="text"/>	

DOMICILE

Code Postal	Ville
<input type="text"/>	<input type="text"/>

N°	(bis, ter...)	Bât.	Esc.	App.	Etg.
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Rue

Complément d'adresse

BP	Complément ville (CEDEX, CS...)
<input type="text"/>	<input type="text"/>

COORDONNÉES

Adresse e-mail

N° tél 1	Bureau	Fixe	Mob.
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

N° tél 2	Bureau	Fixe	Mob.
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

N° tél 3	Bureau	Fixe	Mob.
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>